

Spécialisation Paye et Social

PUBLIC

Experts-comptables,
Collaborateurs confirmés,
Stagiaires,
Responsables du social

DUREE

1,00 jour(s) - 7,00 h
Nb de participants : 8

PRE REQUIS

PREREQUIS : Connaissance des notions de la paye et du social

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Se spécialiser dans l'élaboration de la paye et la tenue du social

CONTENU PEDAGOGIQUE

1 - LE SALAIRE ET SES ACCESSOIRES

- . L'organisation du système d'informations paye
 - . Règles et obligations à respecter
 - . La détermination du salaire en situations complexes
 - . Les accessoires du salaire (avantages en nature, frais professionnels, frais d'entreprise, primes et indemnités)
- éléments soumis et non soumis
- . DSN, simplification du bulletin de paye, retenue à la source

2 - RETRAITE ET PREVOYANCE

- . La retraite supplémentaire
- . La prévoyance complémentaire
- . Arbitrer entre la mutuelle santé et le versement (chèque) santé
- . Exonérations et réintégrations

3 - AUTRES CHARGES SOCIALES ET COMPTE D'ACTIVITE

- . La GMP
- . Le forfait social
- . Le compte personnel d'activité :
 - le compte personnel de formation (CPF)
 - le compte pénibilité (C3P)
 - le compte d'engagement citoyen (CEC)
 - le compte épargne temps (CEP)

4 - AIDES REDUCTION EXONERATION

- . Calcul en situations complexes ou particulières :
 - de la réduction Fillon
 - du CICE

5 - CAS PRATIQUES ET EXEMPLES DE BULLETINS DE SALAIRES

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Remise d'un support papier
Diaporama
Echanges entre participants
Etudes de cas

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 18 h
Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur
Nombre minimum de participants : 8
Nombre maximum de participants : 18,00

FORMATEUR

Henri CATARINA

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400,00 €
Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €
Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €
Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €
Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300,00 €
Non Adhérent IFEC : 500,00 €
€